

Compte Rendu CDAS du 24 octobre 2019

Mme Catherine BOURGOIN, déléguée des services sociaux nous a fait un point d'étape sur l'utilisation des crédits d'actions locales 2019.

Pour information, notre budget 2019 initial était de 19 353 € dont 5 % avaient été mis en réserve par le Secrétariat Général (967 €). Sur ces 5 %, seuls 2 % nous ont été finalement attribués (387 €). Le budget sera consommé en intégralité.

=> **Arbre de Noël** : prévu le mercredi 4 décembre 2019 à 14h00 au CGR.

Le film choisi à l'unanimité par les membres du CDAS est La famille Adams.

Des e-cartes-cadeau d'une valeur de 40€ pour les enfants de 0 à 14 ans vous seront adressés sur vos messageries personnelles début décembre.

Un message vous a été adressé récemment par Myriam Pujol vous expliquant la procédure à suivre pour rematérialiser les e-cartes-cadeau si nécessaire.

=> **Retraités** : un repas est prévu en fin d'année.

=> **E-cartes-cadeau à 10€** : 162 demandes de e-cartes-cadeau ont été effectuées. Pensez à les activer et surtout à les utiliser. Vous pouvez également les rematérialiser gratuitement (voir la procédure dans le message de Myriam Pujol).

=> **Massage AMMA** : 10 séances de massages seront effectués en 2019 (en cours). Le retour des agents est très satisfaisant et cette action sera reconduite en 2020 pour une partie des agents qui n'ont pas encore pu en bénéficier.

=> **Consultations d'avocats** : il n'y aura plus de consultation d'ici la fin de l'année. En 2020, le nombre de consultation devrait passer à 6 par an.

Le barreau de la Charente met par ailleurs à votre disposition des consultations gratuites d'avocat en partenariat avec les principales communes du département (Par exemple à Angoulême : tous les lundis de 9h à 12h à l'Espace FRANQUIN).

=> **Questions diverses, informations** :

* Catherine BOURGOIN sera en télétravail le lundi à compter du 1^{er} décembre 2019.

* Une journée prévention MGEFI est prévue le 26 novembre 2019 après midi à la salle des Palmiers sur le thème des addictions aux nouvelles technologies.

* Les parents envoyant leurs enfants en colonies de vacances avec l'EPAF pourront prétendre à une prise en charge forfaitaire de leur frais de déplacement pour acheminer leurs enfants vers le point de regroupement (POITIERS ou BORDEAUX). Pour obtenir le formulaire, veuillez contacter Catherine BOURGOIN.

Présents pour Solidaires Finances Publiques à cette réunion : Lydia BATY, Angélique BARRET, Patrick FARGHEN, Aline SAKONDA et Hamid EL MOUBARI. Excusée : Céline GROUSSARD.